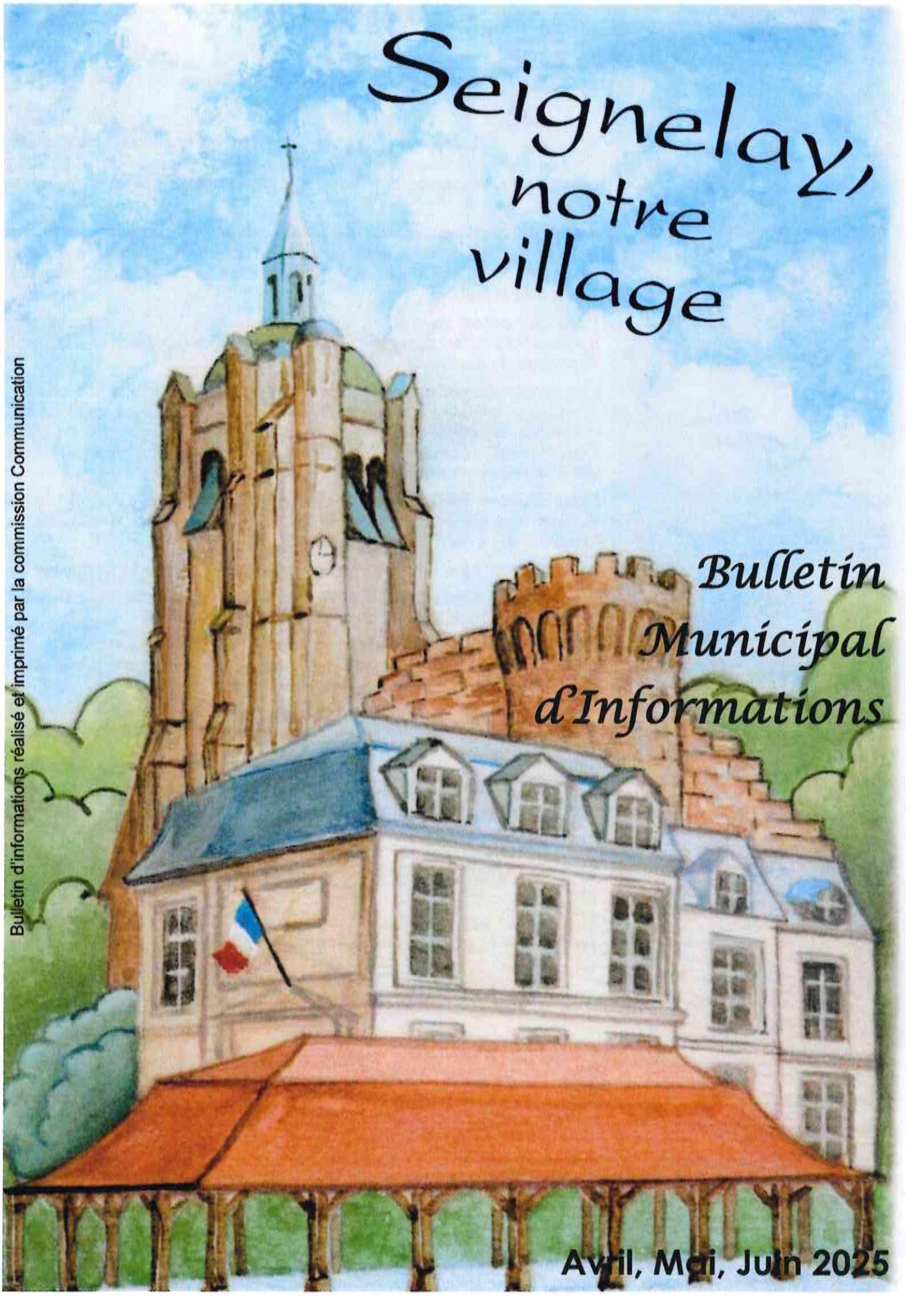


Seignelay, notre village

*Bulletin
Municipal
d'Informations*

Bulletin d'informations réalisé et imprimé par la commission Communication

Avril, Mai, Juin 2025

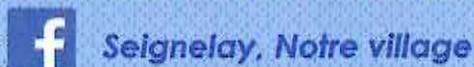


Mairie de Seignelay :**Ouverture des bureaux:**

Lundi:	8h00 - 12h00 14h00 - 17h30
Mardi:	8h00 - 12h00 14h00 - 17h30
Mercredi:	14h00 - 17h30
Jeu di:	8h00 - 12h00
Vend redi:	8h00 - 12h00 14h00 - 17h30

Tél : 03 86 47 72 83**Fax : 03 86 47 98 92**courriel : mairie.seignelay@orange.frSite internet : www.seignelay.fr

Retrouvez nous également sur



En cas d'urgence un élu de permanence est joignable au :
06 10 64 34 34

**Carte Nationale d'Identité et
Passeports sur RDV:**
www.seignelay.fr
www.ans.gouv.fr



Police Municipale
03 86 35 34 47

police.municipale.stflo@orange.fr



Retrouvez nous sur
APP' CAMPAGNOL

Alertes, Actualités & Événements



- 1** Téléchargez l'application « Campagnol » sur Apple Store ou Google Play
- 2** Sélectionnez votre département et votre commune
- 3** Consultez les actualités et l'agenda et recevez une notification à chaque publication
- 4** Suivez d'autres structures (association, école...) à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUITAucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisationcampagnol.fr

Chères Seigneloises, chers Seignelois,

L'été est déjà bien présent au regard de la chaleur de ces derniers jours. Avant la période des vacances notre équipe municipale a élaboré le budget 2025 pour notre commune.

Avant de vous en décrire les grandes lignes, je vous rappelle que ce sera la 14^{ème} année sans augmentation des impôts communaux. Nous essayons au mieux de financer notre programme sans recours à la fiscalité.

Dans ce budget qui s'élève à un peu plus de 2 Millions vous verrez que nous maîtrisons nos dépenses à caractère général (-3%) et nos dépenses de personnel (-2%).

Les investissements prévus sont relatifs à des futurs travaux de grandes ampleurs, à savoir la rénovation de nos écoles, afin de réduire les dépenses énergétiques et la rénovation de notre église. Ces travaux nécessitent des études obligatoires afin de pouvoir obtenir les subventions demandées.

Nous sommes également en réflexion, à la suite de possibilités de subventions qui sont apparues, sur la réfection de notre place de la mairie qui a subi l'usure du temps.

Directement lié à notre commune mais sans en être le financeur : la Maison de Santé Héry-Seignelay avance normalement et devrait être opérationnelle dans le premier trimestre 2026.

Les statuts du Syndicat de la « Crèche du Seignelois » ont été approuvés par la préfecture. Nous allons donc pouvoir avancer concrètement sur ce projet qui est porté par les communes de Chemilly, Hauterive, Héry, le Mont-Saint-Sulpice et Seignelay. Sa construction devrait être établie dans notre commune.

Comme vous pouvez le constater, même si nous nous trouvons en fin de mandat, des projets sont toujours présents.

Je vous souhaite ainsi que toute l'équipe municipale un très bel été.

Et n'oubliez pas « Être en vacances c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire ».

Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay
Vice-Président de la CCSA

La piscine municipale sera ouverte du samedi 5 juillet au dimanche 31 août



REGLEMENT DE LA PISCINE MUNICIPALE DE SEIGNELAY

L'entrée est **gratuite** pour les Seignelois de - **de 18 ans** et tous les enfants de - **de 4 ans**.

Tous les enfants Seignelois, à partir de **4 ans** doivent venir chercher en mairie, munis d'une photographie, leur carte de piscine afin de bénéficier de la gratuité.

Pour les enfants de - **de 10 ans**, la carte sera uniquement remise en présence d'un parent.

Pour des raisons de sécurité, les enfants de - **de 10 ans** pourront aller à la piscine uniquement s'ils sont accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de la piscine. **Cartes disponibles depuis le 30 juin**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au dimanche de 15h à 19h

Réservée aux adultes

Le samedi et le dimanche matin

De 10h30 à 12h30

Fermée le lundi et les jours fériés

TARIFS

Entrée individuelle adultes et enfants (extérieurs Seignelay)

à partir de 10 ans : 3.00 €

Carnet de 10 entrées : 27.00 €

Enfant de 4 à 9 ans inclus

(extérieur à Seignelay) : 1.50 €

Carnet de 10 entrées : 13.00 €

Nouvelle Carte (perdue ou détériorée) : 5.00 €

Gratuit pour les enfants de - de 4 ans

Rappel : paiement en chèque ou espèces



IL EST INTERDIT :

- de porter des caleçons, des shorts, des bermudas, des strings, des burkinis, de faire du monokini. Par mesure d'hygiène, seul le maillot de bain est autorisé,
- d'accéder aux bassins sans prendre de douche ni de passer par le pédiluve,
- **aux enfants de moins de 10 ans d'accéder au bassin sans être accompagnés par un adulte, en maillot de bain au bord du bassin.**
- de pénétrer sur les plages chaussé ou habillé, d'amener des animaux, même tenus en laisse,
- de courir, de se bousculer, de crier et de se pousser à l'eau, de jouer au ballon dans le bassin, sauf permission du maître-nageur,
- de fumer, vapoter, cracher, d'être ivre,
- de consommer des boissons ou de la nourriture autour du bassin et sur les plages, une aire ayant été aménagée à cet effet (plage verte),
- de prononcer des propos incorrects, d'utiliser tout appareil ou instrument sonore,
- de pénétrer avec des voitures d'enfants, seules les voitures pour handicapés sont autorisées,
- de pénétrer dans le local réservé aux maîtres-nageurs,
- de se servir d'équipements sous-marins, sauf autorisation spéciale du maître-nageur,
- de prendre des photos et de réaliser des vidéos, sans autorisation du maître-nageur,
- de jouer au ballon sur la plage verte.

RESPONSABILITE : La ville de SEIGNELAY ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de disparition d'objets de toutes natures déposés dans les vestiaires ou laissés dans les cabines ou sur les plages.

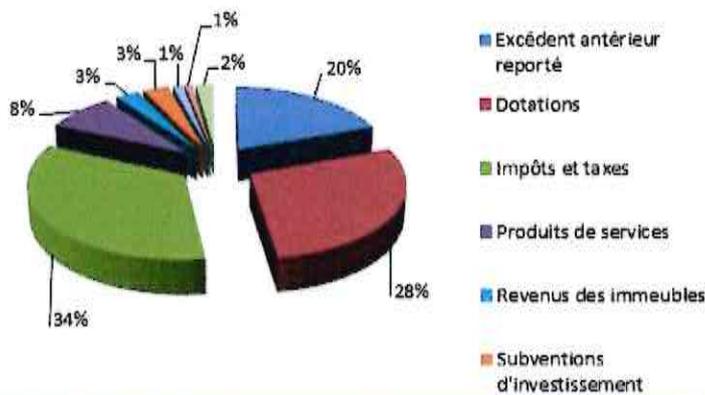
Les enfants de moins de 10 ans sont sous la responsabilité des parents sur la plage verte.

2 Budget principal (commune)

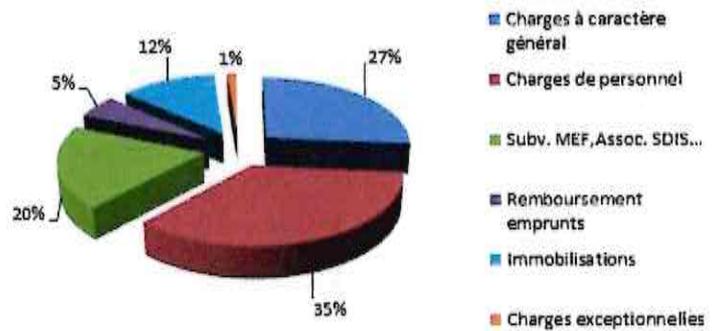
Résultats 2024 :

- Fonctionnement (les activités courantes de la commune) avec un excédent de 368 246€
 - Investissement : Déficit de 205 808€ cependant il y a des restes à réaliser en recette pour 60 932 € soit un déficit net d'investissement de 144 876€
- Soit un résultat excédentaire de 223 370€.

Répartition des recettes 2024



Répartition des dépenses 2024

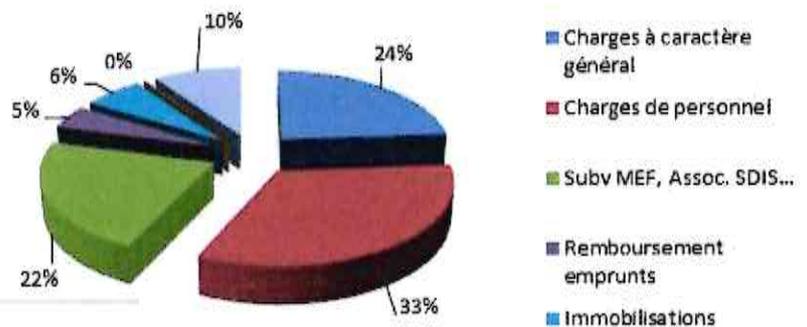


Principales réalisations en 2024 :

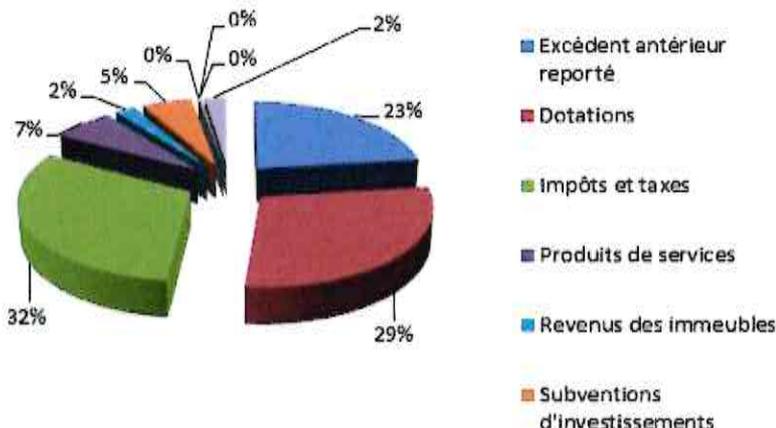
- Honoraires architectes pour la rénovation de l'Eglise : 66 523€
- Rénovation du City Stade : 61 572€
- Rénovation du mur du cimetière : 17 292€
- Prévention des inondations route de Briçon : 8 213€
- Rénovation de la toiture de la Maison des Associations : 2 171€
- Rénovation de la toiture en face des Pompiers : 5 908€
- Changement de fenêtres de la Mairie : 5 107€
- Panneaux de signalisation : 1 408€

Budget prévisionnel 2025 voté en fonctionnement en déséquilibre excédentaire avec 2 018 066€ de recettes et 1 889 078€ de dépenses, et en investissement pour un montant en équilibre de 412 561€.

Répartition des dépenses 2025



Répartition des recettes 2025



2025

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des différentes taxes. Pour rappel, la commune n'a pas augmenté les taux depuis 2012.

Principaux projets sur l'année 2025 :

- Diag. Énergétique des bâtiments : 47 400€, • Etude Eglise : 50 400€
- 3 exhumations cimetière : 2 550€, • 3 cavurnes : 1 380€
- Fenêtres de la mairie : 8 000€
- Rénovation de la toiture en face des Pompiers : 13 800€, • Lampes Pompiers : 1 100€
- Petit outillage divers : 3 600€
- 1 ordinateur : 500€
- Store Ecole Maternelle : 1 500€
- Décorations de Noël : 1 100€

Maison de l'enfance

Résultats 2024 :

- Fonctionnement : Excédent de 47 825€
- Investissement : Excédent de 27€

Soit un résultat excédentaire de 47 852 €

Principales réalisations en 2024 :

- Jeux extérieurs : 1500€, • 1 Lave mains : 466€

Budget prévisionnel 2025 voté en fonctionnement en équilibre pour un montant de 492 827€, et en investissement en équilibre pour un montant de 43 950€.

Projets pour 2025 :

- 1 Ordinateur : 500€, • Visio Sécurité : 7000€, • Plan d'évacuation actualisé : 1700€

Eau et assainissement

Résultats 2024 :

- Fonctionnement : Excédent de 109 640€
- Investissement : Excédent de 226 276 €

Soit un résultat excédentaire de 335 916 €.

Réalisations 2024 :

- Création de clôtures autour des captages : 8 044€, • Renouvellement de branchements : 7 853€

Projets pour 2025 :

- Transfert de la compétence Eau et Assainissement à la CCSA, • Anti-chutes : 68 000€, • Télétransmission : 5 200€
- Trappes puits étanches : 14 135€, • Remplacement trappes PR : 5 118€,
- Extension réseau eaux usées route de Chablis : 6 242

Lotissement : Les Portes de Seignelay

Résultats 2024 :

Résultat excédentaire de 12 221 €.

Budget prévisionnel 2025 voté en fonctionnement et en investissement en équilibre

Subventions : elles seront votées au prochain conseil municipal

Afin de solliciter une subvention communale, les associations doivent remplir un dossier de demande, disponible en mairie chaque début d'année.



**DÉCHÈTERIES
DU TERRITOIRE**

**HORAIRES
D'OUVERTURE
JUSQU'AU
31 JUILLET**

7H - 13H



**LE SIÈGE DE LA CCSA
VA DÉMÉNAGER**

**LES BUREAUX ACTUELS SERONT FERMÉS
LES 4 ET 7 JUILLET 2025**

À PARTIR DU 8 JUILLET RENDEZ-VOUS
AUX HORAIRES HABITUELS
Parc du Génie (ancien camp militaire)
5 route de Champlandry
à Saint-Florentin

Retrouvez toutes les informations de la Communauté-de-communes-Serein-et-Armance sur /: www.cc-sereinarmance.fr

INFOS DIVERSES

Horaires des travaux et tontes

**Choisir le bon moment,
c'est moins dérangeant.**

Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 14h30/19h

Le samedi : 9h/12h - 15h/19h

Le dimanche et jours fériés :
10h/12h - 16h/18h

**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions
alternatives existent :

BROYAGE COMPOSTAGE PAILLAGE

La Bibliothèque municipale de Seignelay est ouverte tout l'été (sauf le 16 Août) et est entièrement gratuite.

Venez découvrir le large choix de romans,
régulièrement alimenté de nouveautés.

Ouverte tous les samedis matins : 10h30 à 12h

Espace jeunesse

INFOS DIVERSES



Divagation des animaux

Est considéré comme en état de divagation tout chien livré à son seul instinct qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, de tout instrument sonore permettant son rappel ou d'une distance dépassant 100 mètres.

Le maire est habilité au titre de son pouvoir de police à mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux (articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT) afin d'intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. (www.service-public.fr)

Les déchets : Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit tel que les déjections animales, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation, **est passible d'une contravention.**



**NETTOYEZ
DERRIÈRE
VOTRE
CHIEN**

Jardins potagers

La mairie et le Centre Communal d'Action Sociale possèdent des terrains à usage de jardins potagers.

Les Seignelois peuvent louer des parcelles de 100 m² à 300 m² maximum par personne moyennant un loyer forfaitaire annuel de 15 € par tranche de 100 m² (tarif à partir de 2025).

Ces loyers sont entièrement reversés au C.C.A.S.

Se renseigner en mairie.



CPI de Seignelay

Les Sapeurs pompiers volontaires du Centre de Première Intervention de la commune de Seignelay sont autorisés à intervenir pour les nids de guêpes et de frelons.



Il faut prendre contact auprès du secrétariat de la mairie:

03 86 47 72 83

mairie.seignelay@orange.fr



Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer dans les lieux collectifs afin de protéger les plus jeunes.

Cette interdiction s'étend dès cet été à de nouveaux espaces extérieurs, là où les enfants et adolescents sont présents ou exposés.

Il est interdit de fumer, pendant les heures ou périodes d'ouvertures dans les lieux suivants :

- Parcs et jardins publics
- Plages bordant des eaux de baignade
- Abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs
- Abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs
- Espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives



www.service-public.fr

<https://sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqu-e-de-presse/article/vers-une-generation-sans-tabac-des-espaces-sanstabc-des-le-1er-juillet-2025>

INFORMATIONS DIVERSES

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibrés

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
mteco.fr • #canicule

N'oubliez pas:
laisser un animal dans une
voiture au soleil est une
infraction.



ARRÊTEZ DE NOUS FAIRE RÔTIR !
EN CAS DE FORTES CHALEURS, UNE FENÊTRE OUVVERTE NE SUFFIT PAS

Si vous en êtes témoin, Appelez le 17 ou le 112.

Vous partez en vacances!
Ayez le réflexe

« Opération Tranquillité
Vacances »

Inscription sur le site
www.masecurite.fr ou en brigade de gendarmerie.



Inscrivez vous auprès du
secrétariat de la Mairie:

**Registre communal
des personnes vulnérables
INSCRIVEZ-VOUS**

03 86 47 72 83



France services
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Espace France Services

6 rue Gatelot – 03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi : de 9h30 à 12h. **Fermeture exceptionnelle le samedi 12 juillet**

Fermeture estivale du 22 juillet au 04 août inclus

L'Espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires.

Nos agents d'accueil sont chargés de vous donner une information de 1er niveau et de vous accompagner, selon vos besoins, dans la réalisation de vos démarches en ligne.

Des ordinateurs connectés à Internet sont disponibles pour la réalisation de vos démarches, seul ou aidé d'un de nos agents. Un photocopieur est disponible (service payant).

Avant de vous déplacer, nous vous recommandons de prendre rendez-vous.

L'Espace France Services est également un lieu de permanences pour différents partenaires comme l'association **Entrain, la Mission Locale, Kadri Christine lâcher prise,...**

Psychologue clinicienne : les 8 et 15 juillet, 19, 22, 26 et 29 août, et les mardis et les vendredis de septembre, sur RDV : 07 66 09 05 36 ou <https://calendly.com/mhbouard-psy>

Accompagnement et réflexologie : le 19 juillet et tous les samedis matins de septembre, Sur RDV : 07 80 02 92 38 ou audeb-ap@gmail.com

Retrouvez les dates des permanences et coordonnées dans l'agenda ci-joint.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT : l'instruction des demandes et des renouvellements de Carte Nationale d'Identité et de Passeport se font à la France services de Seignelay sur rendez-vous. Vous pouvez effectuer votre pré-demande et prendre rendez-vous sur le site de l'ANTS : www.ants.gouv.fr. - Les rendez-vous sont disponibles aussi sur: www.seignelay.fr



Exposition « l'Histoire Continue »

d'Anne de COLBERT-CHRISTOPHOV

Du 3 au 27 Juin 2025

Dans les locaux de France services
6 rue Gatelot
Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi
de 9h30 à 12h30 et samedi à 12h30
Samedi de 9h30 à 12h00

Une descendante de Colbert a exposé à la France services de Seignelay



VIE COMMUNALE

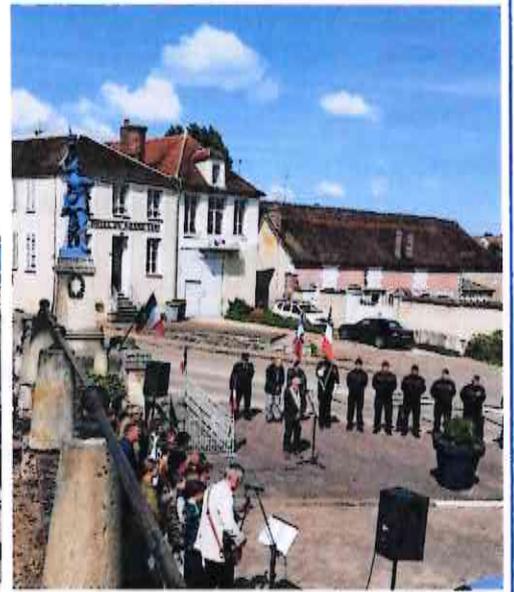
Pâques

Traditionnelle chasse aux œufs au parc municipal



Cérémonie

Commémoration du 8 mai 1945



ETAT-CIVIL

Mariage

Charlène SABANOSSE et Andy DUMONT, le 14 juin



Naissances

Noah CHIMINELLI, le 17 janvier

Alarick, Anton GREGOIRE LANSADE, le 31 janvier

Hilona GENIES PRUNIER, le 8 mars

Hector HERRY PINON, le 25 janvier

Livio, Jean, Calogero LOFFROY, le 3 février

Méllina, Nelly, Karine MOCHOT, le 16 avril

Décès

- Serge VERGER, le 30 décembre 2024
- Alain CAZIN, le 21 mars
- Rémy BOISNARD, le 20 avril
- Gilberte TOFFIN Vve DEVILLE, le 18 mai
- Denise CAMARZANA Vve Denis, le 1er Juin

- Daniel SAULNIER, le 19 janvier
- Henri SAUTREAU, le 16 avril
- José SANZ, le 4 mai
- Pedro CONCHES SALAS, le 20 mai
- Livio, Jean, Calogero LOFFROY, le 17 juin

Projet « théâtre-clown »

La classe de CM1 de Seignelay a participé à un projet « théâtre-clown » lors du deuxième semestre de l'année scolaire. Suite à 10 séances d'entraînement avec une professionnelle (La compagnie la valise agitée) pour apprendre à improviser une situation, deux représentations ont été offertes.

La première pour tout public, le 12 juin à la salle des fêtes et la deuxième un peu plus spéciale à l'EHPAD le 19 juin. Cette représentation à la résidence Colbert a été une belle réussite. Beaucoup d'enfants appréhendaient de jouer devant un public qu'ils ne connaissaient pas beaucoup (personnes âgées ou handicapées). Ce fut un grand moment de rencontre et de partage. Après le spectacle, il y a eu beaucoup d'échanges entre les élèves et les résidents .



La compagnie La Valise Agitée félicite et remercie les enfants de la classe de cm1 de Seignelay pour leurs improvisations lors de la représentation au public à la salle des fêtes de Seignelay. et aux résidents de la résidence Colbert pour un moment de partage intergénérationnel. Merci encore à Xavier Chenu pour sa confiance et son investissement, à l'école de Seignelay, à la Mairie de Seignelay, à la Récré des Parents et à l'OCCE89 d'avoir soutenu ce projet clown-théâtre .

Kermesse de l'école

Organisée par l'association la récré des parents, la kermesse a animé le parc de la maison de l'enfance vendredi 27 juin. De nombreux stands où les enfants ont pu se faire maquiller, manger une barbe à papa, faire du chamboule tout, de la pêche à la ligne ou tirer un ballon sur une cible géante et bien d'autres activités ludiques dans les stands tenus par les parents d'élèves.

Une journée conviviale où la population était au rendez-vous. Nos enfants grandissent et l'association évolue avec eux.

A la rentrée prochaine, nous accueillerons deux nouveaux membres : Meryl CHAMBRE au poste de présidente et Julie FANDINO au poste de vice-présidente.

Un grand merci à Céline CASSELIN et Muriel COURTEILLE pour leur dévouement et le travail accompli au sein de l'association.

L'année prochaine, 1 membre du bureau partira dès l'assemblée générale (septembre/octobre, la date restant à définir) et encore 2 autres partiront en fin d'exercice.

Nous sommes donc à la recherche de nouveaux membres au bureau afin de faire perdurer cette association.

A la Mairie, les Pompiers, l'Ecole, l'ALDS, le comité des fêtes, les parents et les enfants, à vous tous MERCI pour l'aide que vous nous apportez pour que cette manifestation se passe bien.



Vide grenier du dimanche 11 mai 2025

Le dimanche 11 mai 2025, le village de Seignelay a vibré au rythme d'une journée festive et conviviale grâce au vide-grenier organisé par l'Association Loisirs et Détente de Seignelay (ALDS). Cet événement, très attendu par les habitants, a connu un succès et attira une foule nombreuse et enthousiaste.

Dès l'aube, les stands, préparés par les exposants, offraient une multitude d'objets. Les chineurs, petits et grands, ont pu déambuler créant une ambiance joyeuse et animée. L'ALDS avait prévu de nombreuses animations pour agrémenter cette journée. La buvette et le service de restauration ont été particulièrement appréciés.

Les bénévoles, toujours disponibles, ont servi boissons fraîches et nourriture. Les visiteurs ont pu se restaurer tout en profitant de l'ambiance chaleureuse et amicale qui régnait sur place. Un des points forts de cette journée a été la vente de boudin, les amateurs ont pu se régaler. La pêche à la ligne et les jeux en bois ont également connus un vif succès. L'ALDS tient à remercier chaleureusement tous les participants, exposants et visiteurs, pour leur présence et leur bonne humeur. Un grand merci également aux bénévoles et partenaires qui ont œuvré sans relâche pour faire de cet événement une véritable réussite. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Puces des couturières du dimanche 14 septembre 2025

Nous avons le plaisir de vous annoncer la prochaine manifestation organisée par l'ALDS : les Puces des Couturières. Cet événement se tiendra le dimanche 14 septembre, de 10h à 17h, à la salle des fêtes de Seignelay.

PUCES DES COUTURIÈRES
Mobilier tissu, matériel de couture, accessoires et plus...
SC la table
Buvette et puces resto sur place.

SEIGNELAY
DIMANCHE
14 SEPTEMBRE 2025
10H - 17H
Salle des fêtes

Résa obligatoire / places limitées
Informations et renseignements
06 14 41 30 19
aldseignelay@gmail.com
www.seignelay.fr

ANNULATION - FESTIVAL DE MUSIQUE

Le Comité des Fêtes de Seignelay a été dans l'obligation d'annuler le Festival qui était prévu le samedi 14 juin 2025, en raison des fortes intempéries annoncées.

Malgré tous les préparatifs engagés et l'enthousiasme partagé autour de cet événement, les conditions météorologiques n'ont pas permis de garantir la sécurité des participants, des artistes, et des bénévoles.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes mobilisées dans l'organisation de cette journée ainsi que les groupes programmés, les partenaires, et bien sûr, le public fidèle.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine!

Merci de votre compréhension

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE
Festival DE SEIGNELAY
ANNULÉ

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE
SAMEDI 14 JUIN 2025
PARC DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE SEIGNELAY (ENTRÉE ROUTE DE CHABLIS)
Entrée gratuite (avec guitare pour les dacs)

Les P'tites Mains de Seignelay : Association de couture et de loisirs créatifs

Reprise des activités le 1er septembre à partir de 15H

L'association vous accueille à la salle « Club Colbert » située au 7 rue Alphonse Darlot.

Jours et horaires: les lundis de 14h à 20h et les mercredis de 9h à 12h30

Coordonnées: Brigitte : 07.69.76.13.47 et Valérie 06.84.43.28.62

L'association recherche du matériel: machine à coudre (même hors service), tissus et petites merceries.



Les P'tites Mains de Seignelay

Association de loisirs créatifs

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE

TCS SEIGNELAY

Le dimanche 8 juin, 39 équipages étaient présents sur le circuit de traine-cul de Seignelay. Ils ont fait une démonstration aux spectateurs avec un show unique en son genre. Un grand merci aux spectateurs, Monsieur le Maire et la municipalité pour leur précieux soutien!



Tennis club Seignelay

L'édition 2025 du tournoi de tennis de Seignelay s'est tenue du 4 au 22 juin. Cette édition était ouverte aux catégories femmes, hommes et hommes +35 ans. Elle a totalisé un peu plus de 120 inscriptions, soit une quinzaine de participants supplémentaires par rapport à l'année passée.

Chez les femmes, Muriel FEITZ, classée 15/4, a remporté la victoire face à la jeune et prometteuse Juliette HOLEINDRE, 13 ans et déjà classée 15/3.

Chez les hommes, c'est Enzo LALLEMENT, classé 4/6 et actuel entraîneur des jeunes de Seignelay qui a remporté la victoire face à Alban MAAROUF, classé 5/6.

Dans la catégorie hommes +35 ans, Anthony MOULINET, classé 30/1, a cédé son titre à Benjamin BOURGEOIS, classé 15/5.



Cet été, se tiendra la première édition des TMC Orange 7/10 ans et TMC Vert 10/14 ans les 09 et 10 août.

Des stages de tennis de perfectionnement seront également organisés chaque semaine à partir du 14 juillet et jusqu'à fin août pour les jeunes et les adultes. Pour plus de renseignements, merci de contacter le Tennis Club au 06.27.34.33.76.

L'US Seignelay Basket reprend pour la saison 2025-2026 à partir du 8 septembre.

Accessible à partir de 5 ans.

Séances d'essais gratuites les lundis 8 et 15 septembre, de 17H15 à 18H30, pour les 5-11 ans.

Et les mercredis 10 et 17 septembre, de 17H à 18H, pour les 11-15 ans.

Inscriptions Seniors : le 10 septembre 2025 de 17h à 17h30 et le 12 septembre 2025 de 21h à 22h



US Seignelay Basket



On vous attend nombreux.

Renseignements auprès du Président :
Antonio COELHO 03.86.47.70.94 -
06.70.68.48.78

L'US Seignelay foot avait donné rendez-vous à 14 équipes à 7, dimanche 29 juin, au stade Jean-Claude-Corniot, pour son tournoi annuel venant clôturer une nouvelle saison.

Une journée chaleureuse sur et en dehors des terrains, disputée dans un bel état d'esprit.

Le club tient particulièrement à remercier les joueurs et joueuses, les dirigeants et bénévoles (mention spéciale à vous mesdames), les pompiers de Seignelay ainsi que la municipalité, pour leur contribution à cette magnifique fête !

